



n° 26

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE
DE PRESINGE

LE NANT DU PARADIS



ÉDITO

C'est avec plaisir que la commune de Presinge publie un nouveau numéro du Nant du Paradis après quelques mois d'absence. Vous pourrez lire avec bonheur dans l'agenda communal que les activités culturelles et les manifestations sont de retour pour cette fin d'année.

Quant au projet de développement villageois, nous sommes heureux d'annoncer que le Plan Localisé de Quartier (PLQ) est enfin entré en force. En effet, le Conseil d'Etat l'a approuvé par arrêté, le 7 juillet dernier. Dès lors, grâce à ce document de travail, nous pouvons poursuivre les études avec nos différents mandataires.

Désormais, il incombe à la commune de réfléchir et d'imaginer les aménagements de la place villageoise et de ses alentours. Sur la base du concours, les architectes lauréats - le bureau APAAR - reprendront les idées et le concept et s'attèleront à la préparation de l'avant-projet puis du projet définitif qui sera ensuite déposé en demande d'autorisation de construire. Le Conseil municipal sera associé à cette étape à travers une démarche participative dans le but de mener des réflexions constructives. En parallèle, la commune cherchera à obtenir des aides financières auprès des différents fonds intercommunaux (FIA, FIDU, FIE) pour subvenir aux lourds investissements des prochaines années.

De leur côté, les trois coopératives élaboreront avec les architectes les plans des bâtiments de logements et des espaces communs. D'ailleurs, un groupe de pilotage réunissant la commune et les coopératives permettra de travailler sur les différents enjeux, tels que le parking souterrain, les aménagements extérieurs et les rues villageoises.

Aujourd'hui, nous reprenons le canevas du concours et nous allons nous fixer comme objectifs de réaliser les avant-projets et projets en 2022 et de les déposer en demande d'autorisation de construire pour le début de l'année 2023. Il est fort probable qu'une année entière soit nécessaire pour obtenir lesdites autorisations, n'envisageant un début de construction qu'en 2024. Ce ne sont là, bien sûr, que des intentions qui sont dépendantes des différents départements étatiques.

Nous ne manquerons, toutefois, pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement du dossier. #

Serge Broquard
maire

UN PREMIER 1^{ER} AOÛT RÉUSSI

C'était la première fois, depuis une longue année, que les habitants de la commune pouvaient se retrouver pour fêter un événement commun.

Cela fut fait le dimanche 1^{er} Août, à l'occasion de la Fête nationale. Près de cent personnes se sont retrouvées à la salle communale pour un repas de saucisses de veau, de schübliig et de salade de pommes de terre, préparé par l'Amicale 1243. Le tout arrosé des vins du terroir. Après le discours magnifique et fleuri de Monsieur Guy Mettan, invité de la soirée, dont vous pouvez lire les extraits ci-après, Mademoiselle Rita Chourdi a lu le pacte de 1291. La soirée fut accompagnée par Soufiane. Il a suffi d'observer les tables où devaient les commensaux pour deviner le plaisir d'enfin se retrouver.

Comme la météo se plaisait avec ses caprices, l'hymne national fut chanté dans la salle. Toute l'assemblée se dressa à cette solennelle occasion. Le ciel s'est enfin dégagé et, au gré d'une température clémente, un cortège, silencieux mais heureux, se forma et nombre de participants se rendit sur le champ sis entre la route et le champ de maïs, où la famille Läser avait pris soin de dresser, en un magnifique cône, les ceps de vignes précédemment arrachés. Nous vous renvoyons à l'excellent article de Monsieur Jean-Paul Gaillard à ce sujet.

Une magnifique soirée qui, à n'en pas douter, augurera de nombreuses autres événements.

Tous nos remerciements s'adressent tout particulièrement à l'Amicale 1243, aux autorités communales présentes, aux cantonniers et autres personnes qui ont aidé au bon déroulement de la soirée.

Emmanuel Rossi et Bernard Mittey
conseiller municipal et adjoint



**EXTRAITS DU DISCOURS DE GUY METTAN,
TIRÉS DE SON BLOG PLANÈTE BLEUE.**

Nous remercions vivement son auteur d'en avoir autorisé la reproduction.

Discours 1^{er} Août 2021 à Presinge

Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes et amis de la Suisse, Je tiens tout d'abord à remercier les autorités de la belle et sympathique commune de Presinge de m'avoir invité à célébrer cette fête de Premier Août avec vous. C'est la deuxième fois que vous me faites cet honneur et j'en suis très heureux.

Vous me permettez ce soir de faire une entorse au protocole et de ne pas évoquer ce qui fait d'ordinaire le menu d'un discours de Premier Août, à savoir l'éloge du drapeau et des symboles patriotiques, le rappel des héros de 1291 et des défis qui attendent notre pays.

Non, je vais plutôt vous parler d'odeurs, de saveurs, de couleurs et de paysages.

Il se trouve que, pour le troisième été consécutif, j'ai entamé une longue marche de plusieurs dizaines de jours en Suisse. En 2019 et en 2020, j'ai entamé un tour du Valais à pied par les cols, soit 20 jours de marche de Saint-Gingolph à Grimentz durant l'été 2019, et 35 jours de marche de Grimentz à la Furka et retour, en passant par la Dixence, Zermatt, le Simplon, le Nufenen, Aletsch, le Lötschental, Crans-Montana et les Dents de Morcles. Soit 55 jours, 1100 kilomètres et une centaine de cols au total. J'ai raconté cette petite aventure dans un livre qui vient de paraître à Genève.

Cette année, j'ai décidé de poursuivre l'expérience en remontant le roesti-graben jusqu'à Bâle et en redescendant à Genève par les crêtes du Jura, soit une quarantaine de jours de marche au total. Je viens de terminer la première étape qui m'a conduit de Saint-Maurice au Landeron, au bord du Lac de Biemme, en douze journées. Lundi, si le temps le permet, j'espère reprendre le cours de ma marche vers Bâle en attendant de revenir par les monts du Jura.

(...) Les émotions n'ont pas manqué au cours de ces périples. La peur du vide, des orages et des chutes de cailloux. La joie d'une rencontre avec des bouquetins, des chamois, des marmottes, un aigle ou un chevreuil croisé à l'improviste. Même deux vipères se sont invitées sur mon passage. Le sentiment de vastitude, le bonheur d'être seul au monde parfois, et souvent celui d'échanger avec des inconnus dans les soirées en cabane ou en redescendant d'un col. Au-dessus de 2000 mètres, loin des bruits de la ville, on retrouve confiance dans la nature et dans l'humanité. C'est dire que cela n'est pas rien !

Qu'est-ce qui fait un pays ? me suis-je souvent demandé entre deux cols particulièrement ardu. (...) Influencé par le paysage et le rythme de la marche, je me suis souvent dit que ce qui faisait plus sûrement un pays que tout le reste, ce sont ses odeurs, ses couleurs, ses saveurs, sa texture.

La Suisse a en effet une odeur particulière, de mousse, de foin coupé, de bouse de vache, de terre mouillée, de sous-bois humide, de rochers et de neige fondante.

Elle a ses propres couleurs, des dégradés de vert, du sombre sapin au mélèze clair, du vert dense des feuilles de vigne au bleu marine, jade ou turquoise des lacs en passant par toutes les nuances de gris des montagnes et de blanc des glaciers et des neiges d'hiver. Et en automne, lorsque les vignes et les mélèzes jaunissent, rougissent ou brunissent, ce sont toutes les splendeurs de l'orange qui s'offrent à notre vue.

Elle a ses saveurs de terroir, terriennes, denses et lourdes, salées, séchées. Des fromages puissants, qui changent de goût et de forme dans chaque vallée. Des salaisons et des charcuteries qui s'étalent des Grisons au Jura avec des couleurs et des goûts différents, comme en témoigne notre fameuse longeole. Des gâteaux roboratifs, de la tourte aux noix de l'Engadine aux leckerli bâlois en passant par les tartes à la raisinée romandes.

Elle a sa propre texture, à la fois dure comme du granit et crémeuse comme de la fondue, de la raclette, de la crème double ou du chocolat fondant.

Elle a enfin ses paysages, uniques et incomparables, que nous connaissons tous pour en avoir visité quelques-uns et vu les autres sur des calendriers ou dans des livres.

C'est cela qu'on aime d'abord, avant les conditions-cadres, les accords bilatéraux et les traités de libre-échange. Loin de moi l'idée de dénigrer l'importance de ces questions. Mais le temps d'une soirée, et au sortir d'une crise sanitaire qui nous a tous ébranlé, il me semblait important de rappeler que ce qui fait notre bonheur et notre joie de vivre ensemble, ce sont d'abord des souvenirs et des émotions communes. Je ne peux que vous enjoindre à les vivre et, le cas échéant, vous inviter à venir faire quelques pas avec moi sur les sentiers de notre pays. Vous n'y serez jamais déçus !

Merci de votre attention et vive la Suisse et vive Genève !

Guy Mettan



LE FEU DU 1^{ER} AOÛT 2021

Située au centre du village depuis plus de 40 ans, la vigne du Domaine de l'Abbaye faisait partie de la représentation que chacun et chacune d'entre nous avait de notre patrimoine villageois. Nous étions attachés à ce paysage du quotidien. La vigne ouvrait les perspectives, soulignait le bâti villageois, au fil des ans elle annonçait la couleur des saisons.

Mais cette année changement radical, Thomas et Martial Läser ont décidé avec dépit et tristesse d'arracher ces ceps de vigne longuement entretenus, alors même que la vigne pouvait perdurer encore quelques années jusqu'à la construction du nouveau quartier. La surprise et l'étonnement ont été général dans le village. Certains ont imaginé que les travaux du futur quartier allaient débiter dans la foulée !

Mais quelle est la raison de cette décision ?

Début mai 2021, la Maison Schenk, grossiste en vins à Rolle, annonce au Domaine de l'Abbaye qu'elle n'achètera pas leurs raisins cette année. En Romandie, une cinquantaine de viticulteurs ont reçu un courrier similaire. Au total, plus de 180 hectares de vignes ont été concernés par cette mesure. Thomas et Martial ont donc opté pour l'arrachage de la vigne, et à la suite ont semé du maïs, afin de ne pas perdre une année de récolte sur ce sol.

Les ceps sont restés entreposés en bordure du champ pendant quelques temps, puis Thomas a proposé de les mettre à disposition pour le feu du 1^{er} août. Le 31 juillet il se mit à la tâche, rassembla, monta, empila plusieurs milliers de ceps afin de former un imposant cône de plus de 5 m. de haut, prêt à être le point d'orgue de notre fête nationale.

Le moment venu, les torches des villageois ont donné le coup d'envoi de l'embrasement. Les ceps ont été un excellent matériau de combustion pour illuminer la nuit de Presinge, et réunir ses habitants autour d'un moment de magie et de fascination partagées.

Fascination de la montée en puissance du feu

Magie des tisons ardents au cœur du foyer

Fascination de la vivacité des flammes s'élevant dans une folia éclatante

Magie des flammèches et étincelles aspirées par la nuit

Les villageois sont rentrés chez eux, emportant les images de ce feu magnifique, et gardant également son odeur imprégnée dans leurs vêtements ! Nos pompiers volontaires avec l'aide de Martial, sont restés et ont veillé à rassembler les braises jusqu'à l'extinction du foyer. Un grand merci à eux.

Jean-Paul Gaillard
conseiller municipal



RENCONTRE INSOLITE À PRESINGE

En juin passé, lors d'une balade crépusculaire, alors que l'ambiance de la campagne environnante se trouvait être « entre chien et loup », selon l'expression usitée, nous avons furtivement vu passer une bête à quatre pattes entre un champ de colza et le ruisseau de Manson (qui, plus en aval, devient le Nant du Paradis). L'apparition a été trop brève, toutefois le sentiment laissé a été « l'étrangeté » de cet animal.

Un autre soir, de retour sur les lieux, soit au détour de la déchetterie verte, sur la ligne droite menant au cimetière, quelle ne fut pas notre surprise de nous trouver à environ 30m d'un animal sortant du même champ et s'arrêtant pour nous fixer quelques instants avant de repartir tranquillement vers le cours d'eau.

La première impression surgie a été celle d'un animal disharmonieux, hybride : longues pattes plutôt fines, petite tête en proportion du corps, queue touffue et courte.

Étonnamment, cette bête, haute sur pattes, ne ressemblait à aucune autre connue de nous. Elle avait la taille d'un chien moyen, des oreilles rappelant la forme de celles des chats, un museau de renard et son pelage roux foncé était parsemé d'ombres grises dégradées, courants de son échine en s'évasant jusqu'à son arrière train, rappelant la fourrure du loup. Nous l'avons à nouveau aperçu une troisième fois, dérangé du côté de la ferme Thorens qu'il a quittée en trottinant comme un chien pour aller se fondre dans la culture avoisinante.

Lors d'échanges avec d'autres promeneurs presingeois, plusieurs nous ont affirmé l'avoir croisé. Non, nous n'avons pas eu la berlué !

Quel est donc cet animal bizarre ?

Une recherche sur internet nous propose un nom : le chacal doré. Et dans la foulée, nous apprenons qu'il a été filmé par une caméra fixe dans les bois de Jussy en décembre 2018. Cette espèce serait en train de s'implanter dans nos régions en provenance de l'Est. Sa grande capacité d'adaptation, ajoutée au fait qu'il ne semble apparemment déranger personne, le prédispose à se faire sa place par ici, comme tout bon opportuniste. Néanmoins, en cas de surpopulation, les chacals causeraient des dommages importants.

D'ailleurs les médias ont commencé à parler du chacal doré, tant du côté français que suisse. La Tribune de Genève du

11 juin 2021 intitule un de ses articles : « Le chacal doré s'installe en Suisse ».

Contacté par nos soins, le garde faune du canton relève que notre description correspond bien à celle d'un chacal doré. Toutefois, avant toute confirmation officielle, une photo est demandée ! Alors le défi est lancé ! Qui parviendra à immortaliser « La Bête » dans le paysage communal ? Vos photos sont attendues à la mairie !

Martine et Jean-Paul Gaillard
habitants de la commune

Loup gris (<i>canis lupus</i>)	Chacal doré (<i>canis aureus</i>)	Renard roux (<i>vulpes vulpes</i>)
Poids : 20 - 40 kg Hauteur : 55 - 70 cm au garrot Longueur du corps : 90 - 150 cm Longueur de la queue : 30 - 50 cm Empreinte : 8 x 12 cm	Poids : 7 - 17 kg Hauteur : 45 - 50 cm au garrot Longueur du corps : 65 - 105 cm Longueur de la queue : 20 - 30 cm Empreinte : 5 x 3 cm	Poids : 6 - 10 kg Hauteur : 35 - 40 cm au garrot Longueur du corps : 60 - 90 cm Longueur de la queue : 30 - 45 cm Empreinte : 5 x 4 cm
 Doigts médians parfois soudés	 Doigts médians soudés à la base	 Doigts médians non soudés



Critères d'identification du chacal doré en comparaison avec le loup gris et le renard roux, deux espèces de canidés morphologiquement proches en Europe. (Loup : © A. Garnier/PN Vanoise ; chacal : © CLPramod/CC BY ; renard : © L. Ronald, USFWS)



ENVIRONNEMENT

NOUVELLES PUBLICATIONS DU SERVICE DE GÉOLOGIE, SOLS ET DÉCHETS (GESDEC)

Les brochures « **Guide des déchets des ménages** » et « **Composter dans son jardin** » ont été actualisées. Le guide non seulement détaille comment trier chaque déchet, mais encore décrit l'objectif et les modalités du recyclage.

Ces ouvrages sont à la disposition des habitants gratuitement au secrétariat de la mairie.



UNIQUEMENT DES BOUTEILLES À BOISSONS EN PET DANS LA COLLECTE DU PET – POUR LE BIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Le recyclage du PET apporte une contribution importante à la préservation des ressources naturelles. Le bénéfice pour l'environnement est particulièrement important lorsque les bouteilles à boissons en PET usagées sont à nouveau transformées en bouteilles à boissons, encore et encore. Pour ce recyclage en circuit fermé, la collecte elle-même doit répondre aux plus hautes exigences de qualité. Par conséquent, **seules les bouteilles à boissons en PET doivent être collectées. Les autres bouteilles et emballages en plastique nuisent au recyclage et n'ont en aucun cas leur place dans la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET**, et ce pour des raisons d'hygiène et de fusion de la matière. La commune de Presinge et PET-Recycling Suisse vous remercient de votre soutien.

Comment toujours trier correctement

Si vous n'êtes pas sûr qu'un objet doive aller dans la collecte du PET, répondez aux trois questions suivantes :

1. S'agit-il d'une bouteille ?
2. S'agit-il d'une boisson ?
3. La bouteille est-elle en PET ?

Ce n'est que si vous répondez **OUI aux trois questions** que la bouteille peut aller dans la collecte du PET.

Si vous répondez **NON à une question**, ne jetez en aucun cas le produit dans la collecte des bouteilles à boissons en PET. Les autres bouteilles en plastique peuvent être jetées gratuitement dans la plupart des commerces de détail. Tous les autres emballages en plastique doivent être jetés dans les ordures ménagères.

Bastien Loup

Key-account - Conseiller PET-Recycling Suisse

Cohabitation entre cyclistes et promeneurs

À l'approche de l'automne, vous êtes nombreux à profiter des magnifiques chemins et paysages qu'offrent Presinge et les communes avoisinantes. Ceci avec une multitude de manières différentes, à pied, à vélo, à cheval ou encore avec votre compagnon à 4 pattes. Cette année particulière qu'est 2021 a vu l'augmentation de l'amour du vélo et des balades en campagne par la population genevoise. Nous nous réjouissons de cet engouement, mais qui dit augmentation de fréquentation de nos beaux chemins, dit aussi apparition possible de quelques tensions entre tous ces usagers et mobilités différentes. Pour ces raisons, voici un petit rappel de bon comportement entre cyclistes et promeneurs afin de garder une bonne cohabitation.

Les randonneurs et promeneurs

- utilisent, si possible, les chemins qui leur sont réservés
- laissent passer les cyclistes et vététistes sans les gêner inutilement

Les cyclistes et vététistes

- utilisent, si possible, les pistes qui leur sont réservées
- roulent prudemment, anticipent et signalent à temps leur présence (par ex. sonnette)
- ralentissent à l'approche de randonneurs / promeneurs ou dans les situations où des randonneurs / promeneurs pourraient être présents
- laissent la priorité aux randonneurs / promeneurs
- prennent soin de ne pas endommager les chemins (par ex. évitent de freiner brutalement sur des chemins avec revêtements naturels ou recouverts de gravier)
- respectent les signaux
- respectent les droits des propriétaires fonciers (par ex. ne roulent pas en dehors des chemins existants)

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons une bonne balade.

La commission des routes



SUBVENTIONS SOCIALES ET FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

La commune de Presinge s'engage au niveau de la solidarité régionale, nationale et internationale par un soutien financier auprès de nombreuses associations. Le budget pour ces subventions s'élève Fr 35 000.- pour l'aide en Suisse et Fr 35 000.- pour l'aide internationale.

Le montant important, dévolu à la solidarité internationale, va dans le sens du maintien d'une longue tradition genevoise d'aide humanitaire ; tradition que nous avons à cœur de faire vivre le plus longtemps possible.

Cependant, le choix d'octroi des dons s'avère une tâche extrêmement difficile au vu du nombre de demandes qui arrive chaque jour et qui augmente d'année en année.

En 2020, nous avons donc décidé, avec l'aval du Conseil municipal, de confier 50% du budget international à la Fédération genevoise de coopération (FGC). Cette dernière œuvre depuis plus de 50 ans avec ses organisations membres et leurs partenaires de terrain pour améliorer l'accès des populations défavorisées du Sud aux droits économiques, sociaux et culturels. Elle collabore avec une vingtaine de communes genevoises. Son label de qualité est basé sur cinq mots clés : la procédure exigeante mise en place par une quarantaine d'experts volontaires pour la sélection des projets, le lien avec des partenaires sérieux sur le terrain, la viabilité des actions dans la durée, la cohérence entre les acteurs sociaux et le suivi des résultats et des dépenses.

Pourtant, nous avons souhaité garder la gestion du montant restant du budget international (50%). Il nous paraît en effet essentiel de continuer à financer les associations que nous soutenons de longues dates, de pouvoir aider à la mise en place de projets initiés par les habitants de la commune ou des communes voisines et de pouvoir venir en aide de façon spontanée en cas de catastrophes climatiques ou de projets d'aide d'urgence à l'étranger.

Pour obtenir une première sélection et essayer de diminuer le nombre de dossiers à analyser, nous avons créé et mis sur le site de la Commune un formulaire à remplir obligatoirement par les associations si elles souhaitent que leur demande d'aide financière soit étudiée. Par ailleurs, nous avons décidé, par principe, de n'aider que les associations ayant leur siège (ou une antenne de leur siège) à Genève. Il n'y a donc aucun transfert de fonds direct.

Environ trois fois par année, les membres de la commission sociale se réunissent pour étudier les nombreux dossiers réceptionnés par le secrétariat et effectuent une sélection des associations qui seront subventionnées dans la mesure des fonds disponibles. La commission procède de la même manière pour la distribution du montant global du budget d'aide à des associations ou des projets au niveau national.

Nous ferons un bilan de ce fonctionnement en début d'année 2022 et le reconduirons s'il nous donne satisfaction.

La liste des associations subventionnées est à disposition sur demande des personnes intéressées de la commune.

Emmanuelle Spinedi
adjointe

Séjours seniors à la Nouvelle Roseraie

Vous cherchez un lieu alliant calme et bonne humeur pour passer les fêtes de fin d'année ? L'équipe de la Nouvelle Roseraie se fera un plaisir de vous accueillir dans sa maison de maître au-dessus de Vevey pour les vacances de Noël 2021. Durant ce séjour de deux semaines, diverses activités et sorties vous seront proposées, le tout dans une ambiance chaleureuse et festive. Alors n'hésitez pas à nous contacter, il reste quelques places disponibles.»

Séjour de Noël :

→ **Dates :** du mercredi 15 au mercredi 29 décembre 2021

→ **Tarifs :** CHF 1750.- en chambre individuelle et en pension complète

→ **Départ en car de Genève possible :** CHF 70.-

→ **Informations et réservations au :**
022 420 42 90



Vie communale Aînés

Programme de fin d'année des Entr'aînés

→ **Mercredi 3 novembre :** sortie et restaurant

Rendez-vous à la salle communale à 10h, balade d'environ 1h30.

Repas vers 13h au restaurant

Chez l'Apéronnette à Presinge.

Et (pour les plus courageux) petite balade digestive. INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

→ **Mercredi 1^{er} décembre :** sortie surprise

Rendez-vous à la salle communale à 14h30, balade d'environ 2h.

Les marches auront lieu par n'importe quel temps, sauf si les conditions météorologiques sont désastreuses.

Nous espérons que vous viendrez nombreux, ce sont des marches accessibles à tous, un bon moment pour se retrouver, et même découvrir de nouveaux endroits.

Nous assurons le bon déroulement de ces marches mais n'assumons pas de responsabilité en cas de problème.

Inscriptions et renseignements auprès de

Mme I. Schierz : 022.759.16.26 ou

i.schierz@bluewin.ch

Isabelle Schierz

Les employés communaux formés aux premiers secours

La commune a organisé une formation de premiers secours destinée aux employés communaux. Elle a eu lieu le jeudi 23 septembre à la mairie en présence de sept employés.

Cette formation comprenait une partie théorique, contenant les informations sur la protection des lieux, l'alerte des secours, les malaises et pertes de connaissance, l'arrêt cardiaque et l'obstruction des voies aériennes. Puis, tous ces thèmes ont fait l'objet de mise en situation avec des cas concrets qui ont permis l'utilisation du défibrillateur, la mise en position latérale de sécurité (PLS) ainsi que la réanimation avec massage cardiaque. L'ensemble des employés municipaux sont dorénavant formés aux premiers secours et ont reçu leur certification. Félicitation à eux!

Les employé-e-s qui se porteront volontaires pourront à présent rejoindre le réseau de premier répondant genevois (Save a Life) afin d'être alarmé-e-s en cas d'arrêt cardio-respiratoire sur la commune et ainsi maximiser les chances de survie.

Plus d'info sur: www.save-a-life.ch

Edgar Cardoso Inacio
conseiller municipal

Chèque-commune pour abonnements annuels TPG

Nous vous rappelons que l'action actuelle de subvention de Fr. 200 par abonnement annuel pour les habitants de Presinge est valable pour un achat jusqu'au 31 décembre 2021 avec une inscription en ligne jusqu'au 22 décembre 2021.

Les modalités pour l'action 2022 seront mises sur le site de la commune dans le courant décembre 2021.

Déchets & Encombrants:

Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge en 2021:

3 et 4 novembre, 1^{er} et 2 décembre



Événements culturels de Presinge

CONCERT À L'ÉGLISE DE PRESINGE LE 30 OCTOBRE 2021

Récital du duo Bager. Frédéric Bager au piano et Jérémy Bager au basson nous interpréteront des œuvres de Mozart, Schumann, Darbelley, Eröd, Bitsch et Berkeley. Ces jeunes artistes sont soutenus par le Pour-cent culturel Migros.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE PRESINGE

RÉCITAL DUO BAGER

FREDERIC BAGER - piano ✪ JEREMY BAGER - basson
Mozart, Schumann, Darbelley, Eröd, Bitsch et Berkeley

Chapeau à la sortie pour les musiciens

SAMEDI 30 OCTOBRE 2021 À 20H, EGLISE DE PRESINGE. MIGROS Pour-cent culturel



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél: 022 759 12 52
E-mail: info@presinge.ch
Site: www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

NOUVEAU Mardi: de 8h à 10h
Mercredi: de 10h à 12h30
Jeudi: de 16h30 à 18h
Vendredi: de 10h à 11h30
Ou sur rendez-vous

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4
1224 CHÊNE-BOUGERIES
Tél: 022 869 17 50
Fax: 022 869 17 51
etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi:
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi: de 7h30 à 18h non stop
Mercredi: de 13h30 à 18h



RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

30-31 OCTOBRE FÊTE DE PAROISSE À JUSSY

30 OCTOBRE CONCERT

3 NOVEMBRE MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS + RESTAURANT

1^{ER} DÉCEMBRE MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS

13 DÉCEMBRE NOËL DES AÎNÉS
(À CONFIRMER)

21 DÉCEMBRE NOËL COMMUNAL
(À CONFIRMER)



Pendant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du 24 décembre 2021 au 5 janvier 2022 (inclus).

